

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>LE CLUB DE SERVICE DE GARDE POUR ENFANTS DE 6 A 12 ANS DE MONCTON INC.</b>		Date d'inspection <b>Le 27 mai 2026</b>	
Nom de l'établissement <b>Club 6-12</b>		Numéro de permis <b>366007</b>	
Adresse <b>2e étage 140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 859-1498</b>	
Type de permis <b>Garderie éducative à temps partiel</b>	Nombre maximal d'enfants <b>60</b>	Âges des enfants <b>ÂGE SCOLAIRE</b>	
Personnel SGE <b>Sophie Powers</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	22 mai 2026	27 mai 2026
Commentaires: La mentore en assurance de la qualité constate que la planification des activités est affichée au mur dans le corridor pour chacun des groupes. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	04 mai 2026	27 mai 2026
Commentaires: La mentore en assurance de la qualité remarque que la description des tâches de l'employé en question a été ajoutée à son dossier. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	04 mai 2026	27 mai 2026
Commentaires: La mentore en assurance de la qualité remarque que la déclaration signée l'employé en question a été ajoutée à son dossier. La lacune est maintenant conforme.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	07 mai 2026	27 mai 2026
Commentaires: La mentore en assurance de la qualité observe que la salle des casiers a été nettoyée et que chaque crochet a été étiqueté avec le nom des enfants. La lacune est maintenant conforme.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : c) soient rangés séparément pour chaque enfant.	40(1)(c)	07 mai 2026	27 mai 2026

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires: La mentore en assurance de la qualité observe que la salle des casiers a été nettoyée et que chaque crochet a été étiqueté avec le nom des enfants. La lacune est maintenant conforme.			

**Commentaires généraux**

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de suivi.  
Au moment de la visite, les enfants jouent libre à l'intérieur.

Les lacunes sont maintenant conformes.

original signé par  
**Sophie Powers**

\_\_\_\_\_  
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 28 mai 2026

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
**Katy Richardson**

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 mai 2026

\_\_\_\_\_  
Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*